



**Sample Collection and Chemical Testing of Food Products**

**Amendment # 7**

**Services de prélèvement d'échantillons et l'analyse chimique des produits alimentaires**

**Modification N° 7**

**Question 1:**

The calculation of the minRMCC requires total sample volume per order \* percentage of Metropolitan area / 10. This suggests that each order will require 10 sampling attendances at each center over the year.

For example, Halifax & Ottawa account for 7% of sample volume per order, would this 7% be split over 10 sampling attendances? The sampling template would suggest a much lower number of sampling attendances at each center per year.

In order to provide the most economical pricing, can the CFIA provide any further guidance on total expected number of sampling attendances per order per Metropolitan area per year?

**Answer 1:**

“Appendix II to Annex A – Annual Sample Plan Template” is only intended to present the format of a sample plan and should not be used as an indication of the actual scale of any survey. Refer to “Table 1 Surveys and Estimated usage” in Part 1 – General Information for details.

Depending on the number of succeeded bids by the same Offeror, CFIA estimated that a total of 500 (1 survey) – 10,250 (all surveys) samples/contract year are to be collected from all 6 metropolitan areas. For Example, Offeror A who receives the call-up for Acrylamide and Aflatoxins, is required to collect 2,000 samples during the contract year 2020-21. Since 7% of these samples will be allocated to Ottawa during this period, each month, the offeror must be capable to collect approximately 14 samples on average from the area. It is the Offeror's responsibility to arrange all related activities in order to meet specifications defined in Annex A - Statement of Work.

**Question 2:**

If an Offeror is successful at receiving more than order, will the different order's monthly sampling requirements be combined so that the Offeror can sample both orders monthly requirements within the same month at the respective Metropolitan center? (for example allergens and aflatoxins in Toronto in the same month).

**Answer 2:**

If the Offeror is successful at receiving more than one survey, these surveys will be combined into the same callup, so that the Offeror can coordinate the sample collection and other activities in order to optimize the operational efficiency.

**ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN THE SAME.**

\*\*\*\*\*

**Question 1 :**

Le calcul de la minRMCC nécessite un volume total d'échantillons par ordre et pourcentage de la zone métropolitaine / 10. Cela implique que chaque commande nécessitera 10 visites d'échantillonnage dans chaque centre au cours de l'année.

Par exemple, Halifax et Ottawa représentent 7 % du volume de l'échantillon par commande, ces 7 % seraient-ils répartis sur 10 visites d'échantillonnage ? Le modèle d'échantillonnage suggère un nombre beaucoup plus faible de visites d'échantillonnage à chaque centre par année.

Afin d'offrir les prix les plus économiques, l'ACIA peut-elle fournir d'autres directives sur le nombre total prévu de visites d'échantillonnage par commande par région métropolitaine par année ?

**Réponse 1 :**

« Annexe II à l'annexe A - Modèle annuel de plan d'échantillonnage » vise uniquement à présenter le format d'un plan d'échantillonnage et ne doit pas être utilisé comme indication de l'échelle réelle d'une enquête. Se référer à « Sondages du tableau 1 et utilisation estimative » dans la partie 1 - Renseignements généraux pour plus de détails.

Selon le nombre d'offres retenues par le même soumissionnaire, l'ACIA a estimé qu'un total de 500 (1 sondage) jusqu'à 10 250 (toutes les enquêtes) échantillons/année contractuelle doivent être prélevés dans les 6 régions métropolitaines. Par exemple, l'offrant A qui reçoit l'appel pour l'acrylamide et les aflatoxines, doit recueillir 2 000 échantillons au cours de l'année du contrat 2020-21. Étant donné que 7 % de ces échantillons seront alloués à Ottawa au cours de cette période, chaque mois, l'offrant doit être en mesure de prélever environ 14 échantillons par moyenne dans la région. Il incombe à l'Offrant d'organiser toutes les activités connexes afin de respecter les spécifications définies à l'annexe A de l'Énoncé de travail.

**Question 2 :**

Si un offrant réussit à recevoir plus d'une commande, les exigences d'échantillonnage mensuels de la commande différente seront-elles combinées de sorte que l'Offrant peut échantillonner les exigences mensuelles des deux commandes au cours du même mois au centre métropolitain respectif ? (par exemple, les allergènes et les aflatoxines à Toronto au cours du même mois)

**Réponse 2 :**

Si l'Offrant réussit à recevoir plus d'une commande, ses enquêtes seront combinées dans le même demande, de sorte que l'Offrant peut coordonner la collecte d'échantillons et d'autres activités afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle.

**TOUS AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT INCHANGÉS.**